

**Bienvenue au
cours d'instruction
civique de la Ville
de Fribourg**

Table des matières

- Première partie : géographie, population, langues et traditions
- Deuxième partie: civisme
- Troisième partie: système politique
- Quatrième partie: histoire et divers

Première partie : géographie, population, langues et traditions

Situation de la Suisse dans le monde



La Suisse est entourée de:

- La France
- L'Italie
- L'Allemagne
- L'Autriche
- Le Liechtenstein

Situation de la Suisse en Europe



Première partie : géographie, population, langues et traditions

- Population totale de la Suisse (2019) : 8'606'000 habitants
- La Suisse est une confédération de 26 états
 - 20 cantons
 - 6 cantons avec une voix d'Etat partagée

Bâle-Ville (BS)

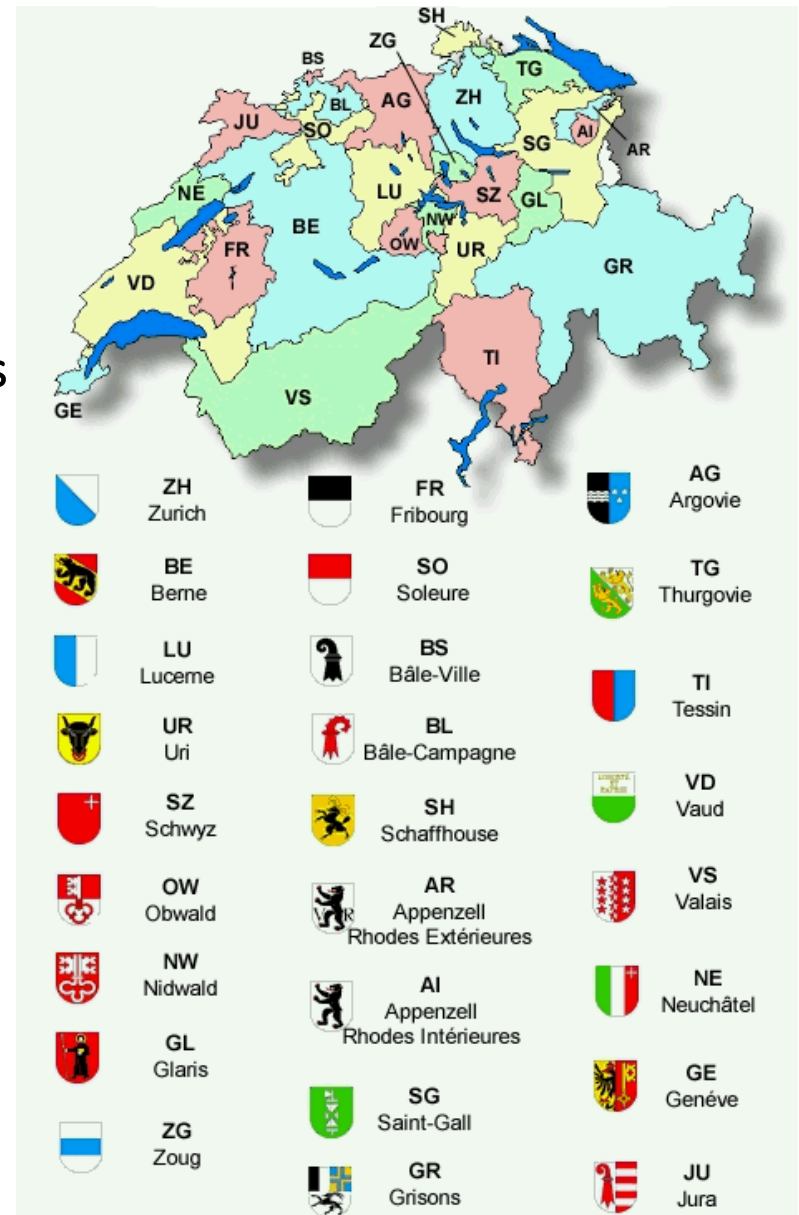
Bâle-Campagne (BL)

Obwald (OW)

Nidwald (NW)

Appenzell Rhodes - Intérieures(AI)

Appenzell Rhodes - Extérieures (AR)



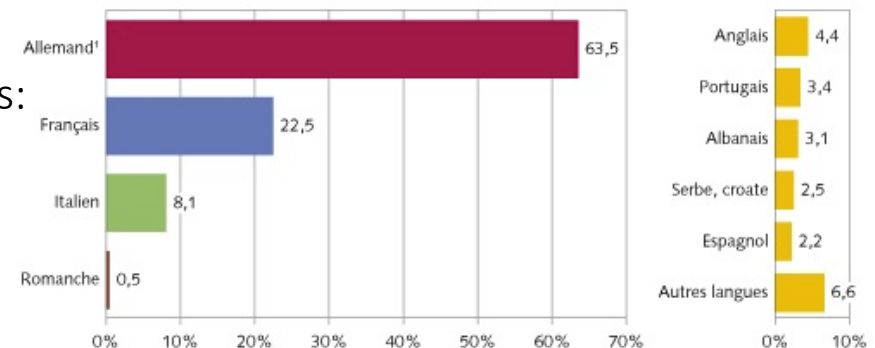
Première partie : géographie, population, langues et traditions

- Les 3 langues officielles sont le français, l'allemand et l'italien (langues utilisées dans l'Administration fédérale)
- Les 4 langues nationales sont le français, l'allemand, l'italien et le romanche (langues parlées)
- Fête nationale: 1^{er} août
- Fête cantonale Fribourg: Fête-Dieu
- Fête communale Fribourg: Saint-Nicolas
- Quelques spécialités culinaires suisses :
 - Roesti
 - Birchermuesli
 - Raclette
 - Chocolat
 - Papet vaudois
- Quelques spécialités culinaires fribourgeoises:
 - Fondue moitié-moitié
 - Fondue vacherin
 - Menu de Bénichon
 - Gâteau au vin cuit
 - Crème double de Gruyère



5

Langues déclarées comme langues principales, en 2013



Première partie : géographie, population, langues et traditions

- Les grandes villes suisses et leurs spécificités

- Berne: capitale
- Genève: ville siège d'organisations internationales
- Zürich: place financière
- Bâle: industries pharmaceutique et chimique



- Quelques montagnes suisses et fribourgeoises

- le Cervin (4'478m, Valais), la Jungfrau (4'158m, Berne), Piz Bernina (4'049m, Grisons), l'Eiger (3'970m, Berne)
- Le Vanil noir (2'389m) , le Kaiseregg (2'185m) , le Moléson (2'002m), la Berra (1'719m)

- Quelques rivières de Suisse et de Fribourg

- Le Rhône et le Rhin (fleuves), l'Aar, la Limmat
- La Sarine, la Veveyse, la Singine, la Glâne, la Gérine, la Broye

- Quelques lacs entièrement suisses et fribourgeois

- Le lac des Quatre-Cantons, le lac de Zürich, le lac de Neuchâtel
- Le lac de Morat, le lac Noir, le lac de la Gruyère, le lac de Schiffenen, le lac de Pérolles



Première partie : géographie, population, langues et traditions

Fribourg et environs



- La capitale du canton est **Fribourg (Freiburg)**, ville bilingue.
- Le canton de Fribourg est entouré par les cantons de **Berne, Neuchâtel** et **Vaud**.
- La population du canton s'élève à environ 321'783 habitants (2019).
- Le canton de Fribourg est divisé en **7** régions administratives, appelées les **districts**.
- Chaque district est gouverné par un **préfet**, élu pour une période de 5 ans par l'assemblée électorale de son district au système majoritaire.
- Le préfet a une fonction de représentant du Gouvernement cantonal dans les districts.



7



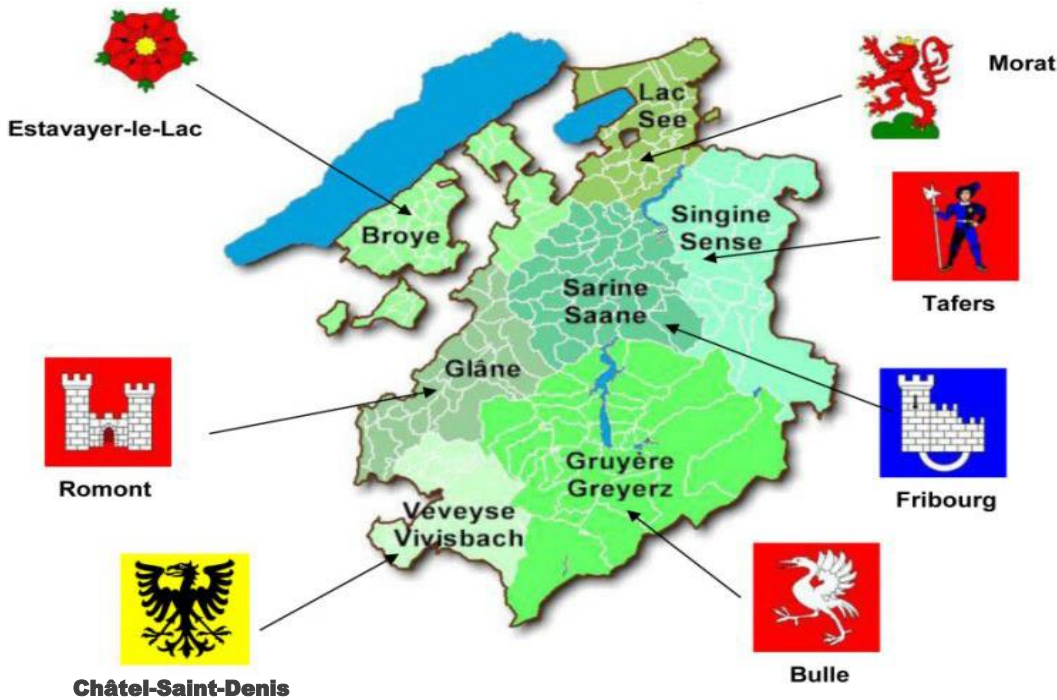
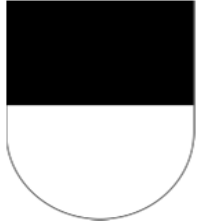
Lise-Marie GRADEN
Préfète du district de
la Sarine

- Les tâches principales du préfet sont de:
 - Accorder les permis de construire
 - Veiller au maintien de l'ordre public
 - Juger certaines infractions et prononcer les amendes
 - Contribuer au développement social, culturel et économique de son district
 - Surveiller les communes
 - Statuer sur les recours contre les décisions prises par les communes



Première partie : géographie, population, langues et traditions

les districts du canton de Fribourg



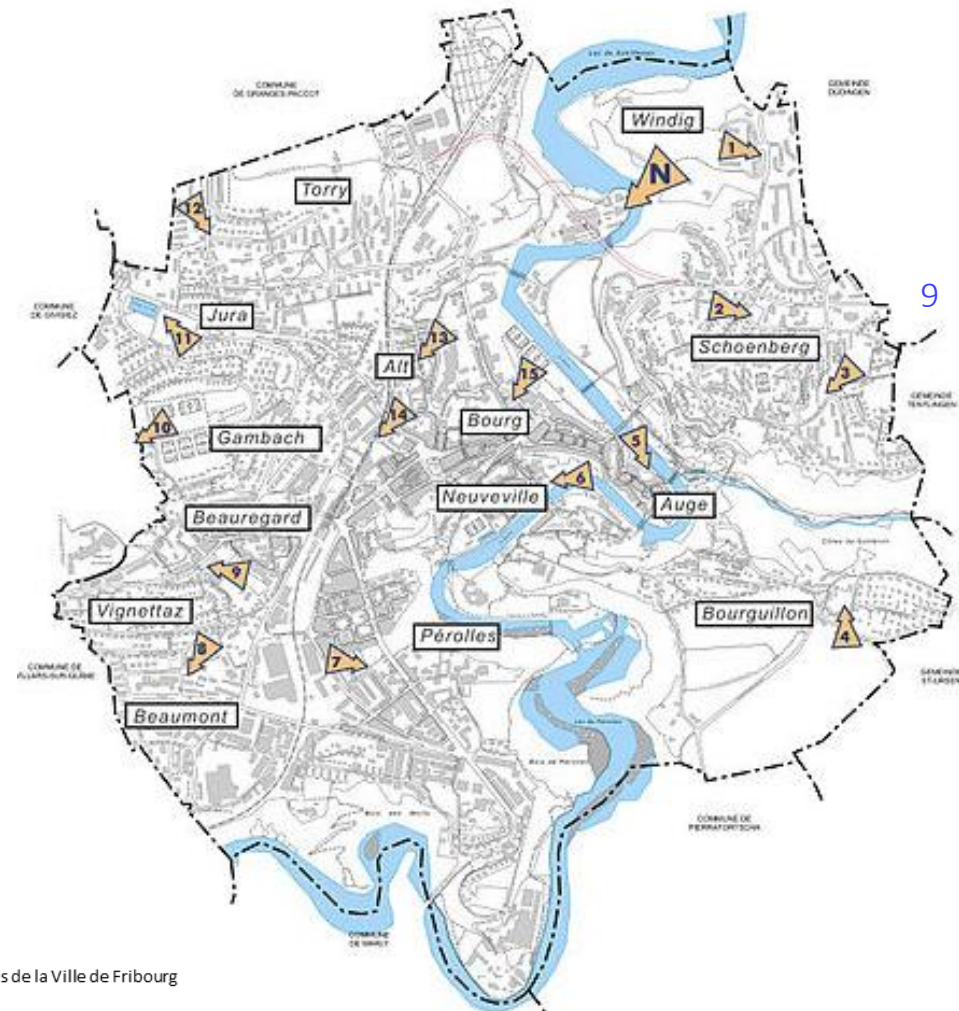
- Le siège de chaque préfecture est localisé dans le **chef-lieu** du district (ville principale)
- Les districts et leur chef-lieu (ville principale) sont:
 - La Sarine, avec Fribourg (Freiburg)
 - La Singine, avec Tavel (Tafers)
 - La Gruyère, avec Bulle
 - La Glâne, avec Romont
 - Le Lac, avec Morat (Murten)
 - La Broye, avec Estavayer-le-Lac
 - La Veveyse, avec Châtel-St-Denis
- Le district de la Singine est germanophone.

Première partie : géographie, population, langues et traditions

La commune ou ville de Fribourg

- Population de la Ville de Fribourg: 38'056 habitants (janvier 2021)
- Différents quartiers composent la Ville de Fribourg
 - Le Bourg
 - La Neuveville
 - L'Auge
 - Le quartier d'Alt
 - Beaugard/Gambach (Places)
 - Beaumont-Vignettaz-Monséjour
 - Schönberg
 - Pérolles
 - Bourguillon
 - Jura / Torry

FR  **BU**RG
Ville
Stadt



Questions portant sur la 1^{ère} partie

- Quels sont les pays qui entourent la Suisse ?
- Combien de cantons forment la Suisse ?
- Quels sont les cantons avec une voix d'Etat partagée ?
- Quelles sont les villes principales suisses et pourquoi ?
- Quelles sont les langues officielles et nationales ?
- Nommez quelques montagnes et lacs suisses et fribourgeois.

Questions portant sur la 1^{ère} partie

- Quels sont les cantons qui entourent le canton de Fribourg ?
- Nommez 3 districts et leur chef-lieu (ville principale) du canton de Fribourg ?
- Comment s'appelle l'autorité à la tête d'un district et quelles sont ses tâches principales ? Connaissez-vous le nom du préfet du district de la Sarine ?
- Nommez quelques quartiers de la Ville de Fribourg.
- Citez le nom de la rivière qui traverse la Ville de Fribourg.

Deuxième partie: civisme



- **Que signifie être citoyen ?**

Citoyen vient du latin et signifie « a le droit de cité », c'est à dire « est membre d'un état ».

- **La Suisse: une démocratie**

Une démocratie est le régime politique dans lequel le peuple a le pouvoir.

12

La Suisse connaît un système de **démocratie semi-directe**: droit d'élire ses représentants au Parlement (pouvoir législatif) qui élabore les lois et de pouvoir se prononcer sur les décisions adoptées par les parlementaires par le biais du référendum, ou de proposer des modifications par le biais de l'initiative populaire

- **La Suisse: un Etat fédéral = Confédération**

Le fédéralisme signifie que le pouvoir et les tâches sont répartis entre la Confédération (Etat central), les 26 cantons dont 6 cantons avec une voix d'Etat partagée (Etats fédérés) et les communes.

Deuxième partie: civisme



Tout citoyen suisse a 5 droits (politiques) et 5 devoirs (obligations):

- **DROITS :**

- Vote
- Election (élire les membres du parlement fédéral et des parlements cantonaux et communaux, ainsi que ceux des gouvernements cantonaux et communaux.)
- Eligibilité (être candidat à une élection)
- Initiative (demander une modification de la Constitution fédérale ou cantonale ainsi que l'adoption d'une nouvelle loi ou une modification/suppression d'une loi existante)
- Référendum (possibilité offerte au peuple de se prononcer sur une loi déjà votée par le pouvoir législatif)



- **DEVOIRS**

- Devoirs civiques: devoir moral d'exercer les droits politiques (vote, etc...)
- Devoir de respecter les lois
- Devoir de solidarité: payer ses cotisations aux assurances sociales (chômage, 1er pilier (= AVS), caisse maladie), et faire preuve ainsi de solidarité à l'égard des autres membres de la communauté
- Devoir de payer ses impôts
- Devoir de servir le pays (service militaire ou service civil)




Questions portant sur la 2^{ème} partie

- Qu'est-ce qu'une démocratie semi-directe ?
- Nommez les 5 droits politiques d'un citoyen suisse et expliquez-les.
- Nommez les 5 devoirs et expliquez-les.

Troisième partie: le système politique en Suisse

- Le système politique suisse repose sur la **séparation des pouvoirs**.
 - Pour éviter tout abus, la Suisse attribue les pouvoirs législatifs (élaboration des lois), exécutifs (exécution des lois) et judiciaires (administration de la justice) à trois autorités différentes et indépendantes.
 - Le corps électoral (= le peuple) élit tous les 4 ans ses représentants au Parlement (législatif) au niveau fédéral, et tous les 5 ans au Gouvernement (exécutif) et au Parlement (législatif) aux niveaux cantonal et communal.
- **3 pouvoirs sur 3 niveaux**
 - Le pouvoir législatif: celui qui élabore les lois.
 - Le pouvoir exécutif: celui qui fait appliquer les lois et gouverne.
 - Le pouvoir judiciaire: qui fait respecter les lois.
- Ces 3 pouvoirs existent aux niveaux **communal, cantonal et fédéral**.

Troisième partie: le système politique en Suisse

	Le Pouvoir LEGISLATIF	Le Pouvoir EXECUTIF	Le Pouvoir JUDICIAIRE
	Font les lois = Parlement	Dirigent = Gouvernement	Font respecter les lois = Tribunal
Confédération  Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra	<p>Assemblée fédérale (246 membres)</p> <p>✓ Elit les 7 Conseillers fédéraux et les 38 juges fédéraux</p> <p>=</p> <p>Conseil des états (ou chambre des cantons, 46 parlementaires) (2 représentants par canton et 1 par demi-canton)</p> <p>+</p> <p>Conseil national (ou chambre du peuple, 200 parlementaires) (nombre proportionnel au chiffre de la population par canton)</p> <p>✓ Adopte les lois et le budget fédéral ✓ Surveille l'administration fédérale</p>	<p>Conseil fédéral 7 conseillers</p> <p>✓ Conduit les affaires de l'Etat ✓ Prépare des projets de lois, des budgets et des comptes ✓ Nomme les fonctionnaires fédéraux ✓ Conduit l'administration fédérale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tribunal fédéral à Lausanne (siège principal) ▪ Tribunal pénal fédéral à Bellinzone ▪ Tribunal administratif fédéral à Saint-Gall ▪ Tribunal fédéral des brevets à Saint-Gall
Canton  ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG	<p>Grand Conseil 110 députés</p> <p>✓ Adopte les lois cantonales et du budget cantonal ✓ Donne la naturalisation fribourgeoise et suisse ✓ Elit ses juges cantonaux ✓</p>	<p>Conseil d'Etat 7 conseillers</p> <p>✓ Conduit les affaires de l'Etat cantonal ✓ Prépare des projets de lois, des budgets et des comptes ✓ Nomme les fonctionnaires cantonaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tribunal Cantonal ▪ 7 tribunaux de District
Commune  Ville Stadt FRIBOURG	<p>Conseil général (80 membres)</p> <p>ou</p> <p>Assemblée Communale (pour les communes de moins de 600 habitants)</p> <p>✓ Adopte le budget et les comptes annuels de la commune ✓ Fixe le taux de l'impôt communal ✓ Adopte les règlements communaux</p>	<p>Conseil communal Pour la Ville de Fribourg 5 conseillers</p> <p>✓ Gère les affaires de la commune ✓ Gère les biens communaux ✓ Prépare les projets de règlements communaux</p>	

16

Troisième partie: le système politique en Suisse

Le législatif fédéral : l'Assemblée fédérale

Les représentants fribourgeois à l'Assemblée fédérale (= 9 députés sur 246) sont:



Isabelle
CHASSOT

Conseil des Etats
2 parlementaires sur 46



Johanna
GAPANY



17

Conseil national
7 parlementaires sur 200



Christine
BULLIARD-
MARBACH



Gerhard
ANDREY



Nadine
GOBET



Nicolas
KOLLY



Pierre-André
PAGE



Valérie
PILLER
CARRARD



Marie-France
ROTH
PASQUIER

Troisième partie: le système politique en Suisse

L'exécutif fédéral (= gouvernement fédéral)

Les membres du **Conseil fédéral** sont:



Guy PARMELIN – Vaud
Président 2026

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche
(DEFR)



Ignazio CASSIS – Tessin
Vice-président 2026

Département fédéral des
affaires étrangères (DFAE)



Martin PFISTER – Zoug,

Département fédéral de la défense, de la
protection de la population et des sports
(DDPS)



Karin KELLER-SUTTER - Saint-Gall
Présidente 2025

Département fédéral
des finances (DFF)



Elisabeth BAUME-SCHNEIDER - Jura

Le Département fédéral de
l'intérieur (DFI)



Albert RÖSTI – Berne

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication (DETEC)



Beat JANS – Bâle

Le Département fédéral de justice
et police (DFJP)

Troisième partie: le système politique en Suisse

L'exécutif fribourgeois (= gouvernement cantonal)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Les membres du Conseil d'Etat sont:



Philippe DEMIERRE – Glâne
Président 2026

Direction de la santé et des affaires
sociales



Sylvie BONVIN-SANSONNENS – Broye
Vice-présidente 2026

Direction de la formation et des
affaires culturelles



Jean-François STEIERT – Sarine
Direction du développement
territorial, des infrastructures, de la
mobilité et de l'environnement



Jean-Pierre SIGGEN – Sarine
Direction des finances



Olivier CURTY – Lac
Direction de l'économie, de
l'emploi et de la formation
professionnelle



Romain COLLAUD – Glâne
Direction de la sécurité,
de la justice et du sport



Didier CASTELLA – Gruyère
Direction des institutions, de
l'agriculture et des forêts

Troisième partie: le système politique en Suisse

L'exécutif communal fribourgeois (= gouvernement communal)

Les membres du Conseil communal sont:



Elias MOUSSA – Syndic

Services : Administration générale | Urbanisme et architecture | Service juridique



Isabelle SOB – Vice-syndic

Services : Finances | Ressources humaines | Informatique



Mirjam BALLMER

Services : Enfance, écoles et de la cohésion sociale | Aide sociale | Curatelles d'adultes | Culture



Marine JORDAN

Services : Génie civil, environnement et énergie | Bourgeoisie



Simon MURITH

Services : Police locale et mobilité | Sports

Questions portant sur la 3^{ème} partie

- Quels sont les 3 pouvoirs du système politique en Suisse?
- Quels sont les 3 niveaux où l'on retrouve ces 3 pouvoirs?
- Développez et expliquez le système politique en Suisse.
- Qui est Président de la Confédération ?
- Qui élit les membres du Conseil fédéral

Quatrième partie: Histoire et divers

Quelques dates importantes

- Suisse:

- 1291** fondation de la Suisse primitive par les cantons d'Uri, Schwytz et Unterwald.
- 1848 création de la Confédération helvétique (CH) et première Constitution fédérale
- 1914 entrée en vigueur de la loi sur l'assurance maladie.
- 1918 entrée en vigueur de la loi sur l'assurance accidents
- 1948 entrée en vigueur de la loi sur l'AVS
- 1971** introduction du droit de vote des femmes.
- 1981 inscription dans la Constitution de l'égalité des droits entre hommes et femmes.
- 1999 entrée en vigueur de la nouvelle Constitution fédérale

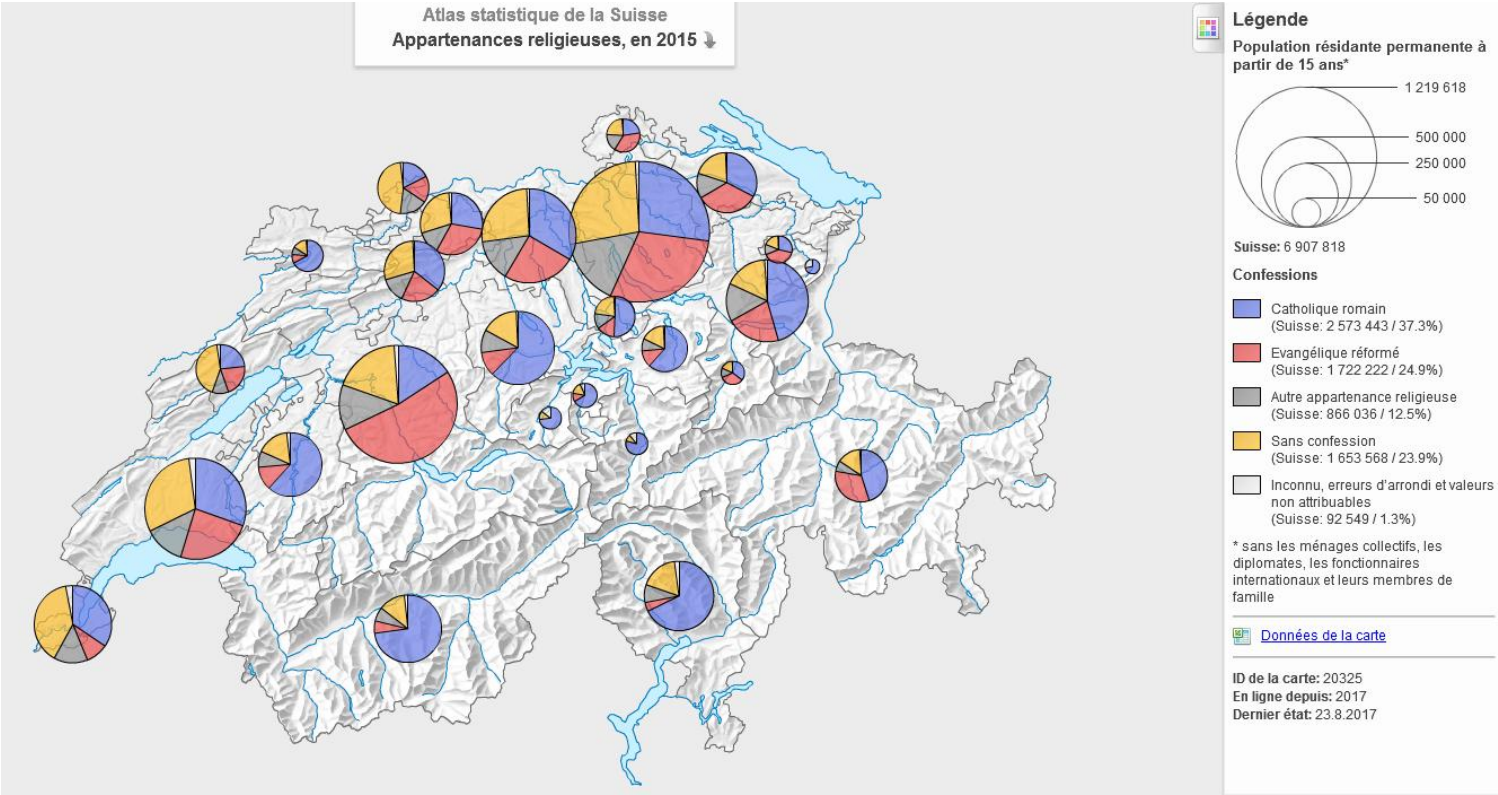
22

- Fribourg :

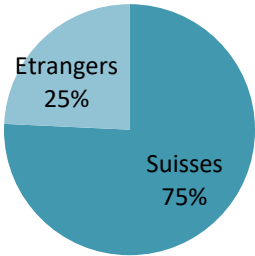
- 1157** fondation de la ville par le Duc Berthold IV de Zaehringen qu'il nomme Fribourg de l'allemand frei «libre» et burg «lieu fortifié»
- 1476 bataille de Morat. Fribourg demande son admission au sein de la Ligue des 8 cantons suisses.
- 1481** entrée de Fribourg dans la Confédération helvétique en même temps que Soleure.
- 1857 première Constitution cantonale
- 1889 fondation de l'Université de Miséricorde
- 2004 la nouvelle Constitution cantonale accorde les droits politiques communaux aux étrangers détenteurs d'un permis C et domiciliés dans la commune depuis au moins 5 ans (entrée en vigueur au 1er janvier 2006)
- 2014 inauguration du pont de la Poya

Quatrième partie: Histoire et divers

Quelques statistiques suisses



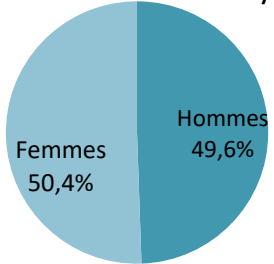
Répartition Suisses/Etrangers en Suisse



Suisses
6540000

Etrangers
2180000

Répartition hommes/femmes en Suisse



Hommes
4325120

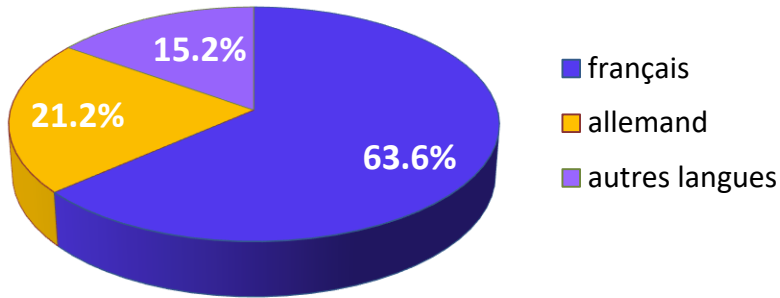
Femmes
4394880

Quatrième partie: Histoire et divers

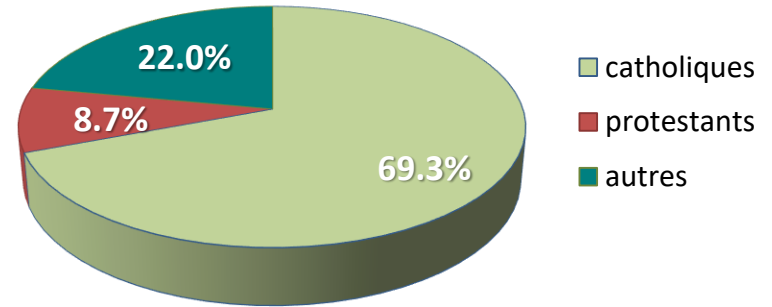
Quelques statistiques de la ville de Fribourg

Répartition linguistique

(recensement 2016)

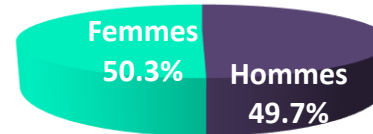


Répartition des religions (recensement)

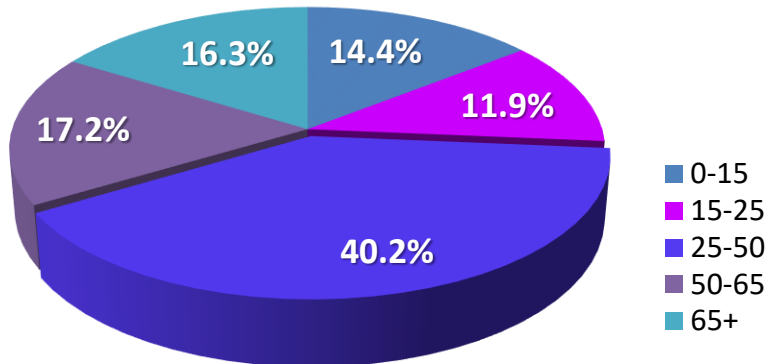


24

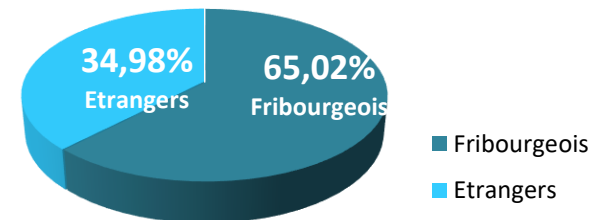
Répartition hommes/femmes



Répartition par tranche d'âge



Répartition Fribourgeois/Etrangers



Questions portant sur la 4^{ème} partie

- En quelle année a été fondée la Suisse primitive ?
- Quelle est l'année de la fondation de la ville de Fribourg ?
- En quelle année le canton de Fribourg est-il entré dans la Confédération ?
- Quand les femmes ont-elles eu le droit de vote en Suisse ?
- En quelle année le pont de la Poya a-t-il été inauguré ?

Informations pratiques: sites internet

Ville de Fribourg

<http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/index.cfm>

Système politique suisse

<https://www.ch.ch/fr/systeme-politique-suisse/>

RTS: dossier sur la politique suisse

<http://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/systeme-politique-suisse/>

La Confédération en bref

<http://www.bk.admin.ch/dokumentation/02070/index.html?lang=fr>

Histoire suisse

<http://www.yrub.com/histoire/Ha.htm>

26

Statistiques suisses: Office fédéral des statistiques <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>